****

**Écureuil de Pallas : un mammifère envahissant sous contrôle**

L’Écureuil à ventre rouge ou Écureuil de Pallas, plus communément surnommé « rat de Corée » fait l’objet d’un Plan National de lutte depuis 2012.

Originaire d’Asie du Sud-Est et introduit sur le Cap d’Antibes depuis les années 1960, l’Écureuil de Pallas est aujourd’hui présent sur quelques dizaines de Km² réparties entre les communes d’Antibes, Vallauris, Cannes et Le Cannet.

Ce rongeur est classé comme espèce exotique invasive et occasionne de nombreux dommages :

* Sur les milieux naturels et les autres espèces animales : il entre en compétition alimentaire et territoriale avec l’écureuil roux natif, se nourrit entre autres d’œufs et d’oisillons et ronge l’écorce des arbres et arbustes.
* Et au niveau économique : il dégrade par son rongement des infrastructures telles que les câbles téléphoniques et systèmes d’arrosage, ainsi que les essences fruitières et forestières.

Les actions de ce Plan visent à éradiquer cette espèce exotique envahissante du territoire français, pour protéger les écosystèmes locaux et tout particulièrement l’Écureuil roux.

Pour ce faire, l’Écureuil de Pallas est tiré au fusil par des intervenants bénévoles formés et habilités par le Muséum National d’Histoire Naturelle et l’Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage. Le tir est la méthode la plus acceptable d’un point de vue éthique et est la seule à ne présenter aucun danger pour les autres espèces animales (contrairement au piégeage et à l’empoisonnement pratiqué de manière sauvage par certains habitants)

Bien que cet animal poursuive son avancée sur de nouveaux territoires dans l’ouest de son aire de répartition (à Cannes et au Cannet), les prélèvements réalisés depuis juin 2012 ont permis d’empêcher toute installation d’individus au nord de l’autoroute et on fait diminuer drastiquement les densités dans les secteurs forestiers d’Antibes Juan les Pins et de Vallauris. En ces lieux, l’Écureuil roux est de nouveau facilement observable, preuve d’un impact positif de l’affaiblissement significatif des populations de son concurrent asiatique.

L’effort doit être poursuivi pour atteindre l’objectif du Plan.

L’aide de chacun est précieuse. Pour faciliter le suivi de l’espèce, signalez les secteurs où vous avez aperçu des individus ou les dégâts occasionnés par cet animal sur le site [www.ecureuils.mnhn.fr](file:///C%3A%5CUsers%5Cm112661%5CAppData%5CLocal%5CMicrosoft%5CWindows%5CTemporary%20Internet%20Files%5CContent.Outlook%5CB2XMHU60%5Cwww.ecureuils.mnhn.fr)

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter :

* Le responsable de la mise en œuvre du Plan National de lutte du Muséum National d’Histoire Naturelle : olivier.gerriet@ville-nice.fr
* Le Muséum National d’Histoire Naturelle : ecureuils@mnhn.fr
* Le service Environnement de la CASA : environnement@agglo-casa.fr
* Le service espaces verts de votre commune